

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2011

Point 3 de l'ordre du jour

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

Introduction

En décembre 2010, le Conseil communal vous a présenté le plan financier 2011-2015. Ce document est revu chaque année et présenté en même temps que le budget, selon les exigences du Service des communes.

Nous rappelons que le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Il doit s'efforcer de trouver les limites entre lesquelles pourra s'exercer la marge de manœuvre de la commune. Il permet donc de dégager des tendances. C'est le mariage d'un programme de développement (liste de projets) et de ses conséquences financières avec l'évolution du ménage « traditionnel » de la collectivité. Le plan financier indique, à une date donnée et en fonction des informations connues à ce moment précis, l'évolution probable des finances d'une collectivité. C'est donc un outil d'aide à la décision.

Plusieurs éléments encore inconnus ou non maîtrisables peuvent influencer l'évolution de chaque catégorie de charges ou de produits. Parmi ceux-ci, il convient de relever d'une manière non exhaustive :

- L'évolution démographique ;
- La situation économique générale ;
- L'évolution des taux d'intérêts ;
- Les modifications légales au niveau fédéral et cantonal ;
- Les réductions de la fiscalité cantonale ayant des conséquences sur les recettes fiscales communales.

Le plan financier est transmis à la commission financière et au Conseil général. Il ne doit pas être approuvé par le Législatif.

Comptes 2008 – 2009 - 2010

Les comptes 2008 à 2010, imputations internes déduites, se présentaient comme suit :

<u>Groupe de natures</u>	<u>Comptes 2008</u>	<u>Comptes 2009</u>	<u>Comptes 2010</u>
30 Autorités et personnel	27'622'775	28'547'182	29'259'778
31 Biens, services et marchandises	13'054'822	13'001'924	12'974'072
32 Intérêts passifs	3'371'465	2'979'364	2'864'136
33 Amortissements	7'206'432	6'376'414	12'311'473
35 Particip. à des collectivités publiques	33'202'955	35'787'075	38'092'341
36 Subventions et aides accordées	3'767'052	3'803'563	4'303'250
38 Attributions aux fonds spéciaux/rés.	395'586	199'144	424'124
TOTAL DES CHARGES	88'621'087	90'694'666	100'229'174
40 Impôts	53'867'170	56'402'476	63'924'007
42 Revenus du patrimoine	4'101'430	3'284'891	3'451'182
43 Contributions, émoluments, taxes	17'391'087	17'609'145	19'193'447
44 Parts à des recettes sans affectation	1'455'973	1'512'083	1'561'082
45 Rembours. de collectivités publiques	9'909'370	10'865'959	10'784'213
46 Subventions acquises	1'017'823	623'814	524'488
48 Prél. sur fonds spéciaux/réserves	2'290'312	1'226'925	1'533'010
TOTAL DES RECETTES	90'033'165	91'525'293	100'971'429
RESULTAT	1'412'078	830'627	742'255

Plan des investissements 2012 - 2016

Nous vous remettons, ci-après, le plan des investissements pour les années 2012 à 2016.

Une distinction a été faite entre les investissements déjà votés et ceux qui sont programmés. Les investissements relatifs à l'épuration des eaux ont été déduits du total, étant donné qu'ils doivent être autofinancés par les taxes selon le principe du pollueur-payeur.

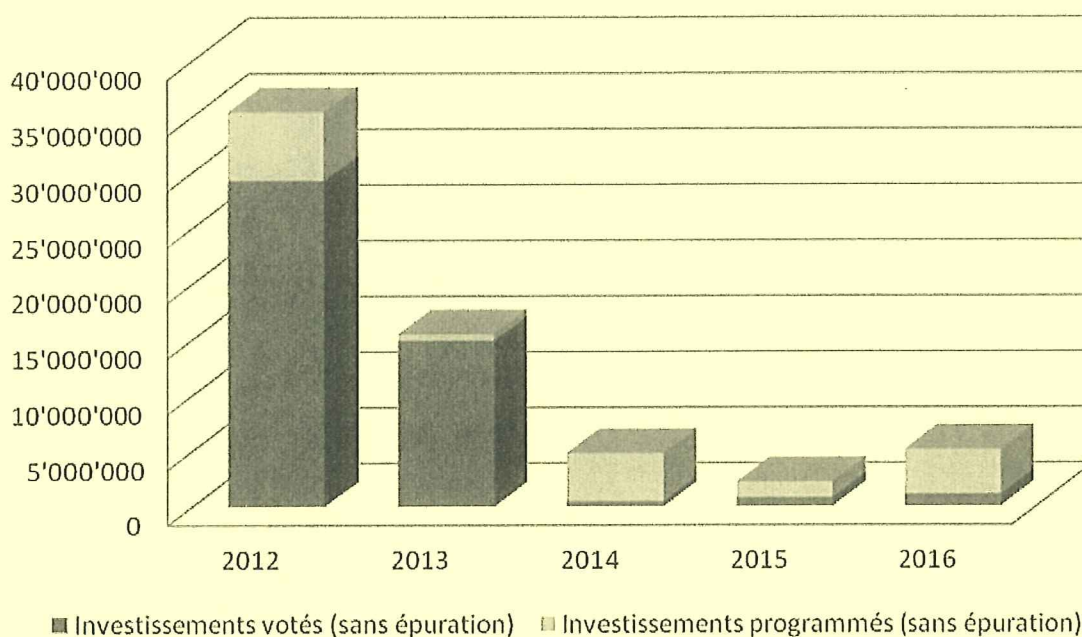
Le total des investissements 2012-2016 s'élève à Fr. 58'625'000.--. Les principaux objets sont les constructions des nouvelles écoles, la rénovation du Foyer de Bouleyres et les infrastructures routières.

Les conséquences de ces investissements seront une augmentation non négligeable des frais financiers (intérêts et amortissements) et frais d'exploitation pour les écoles.

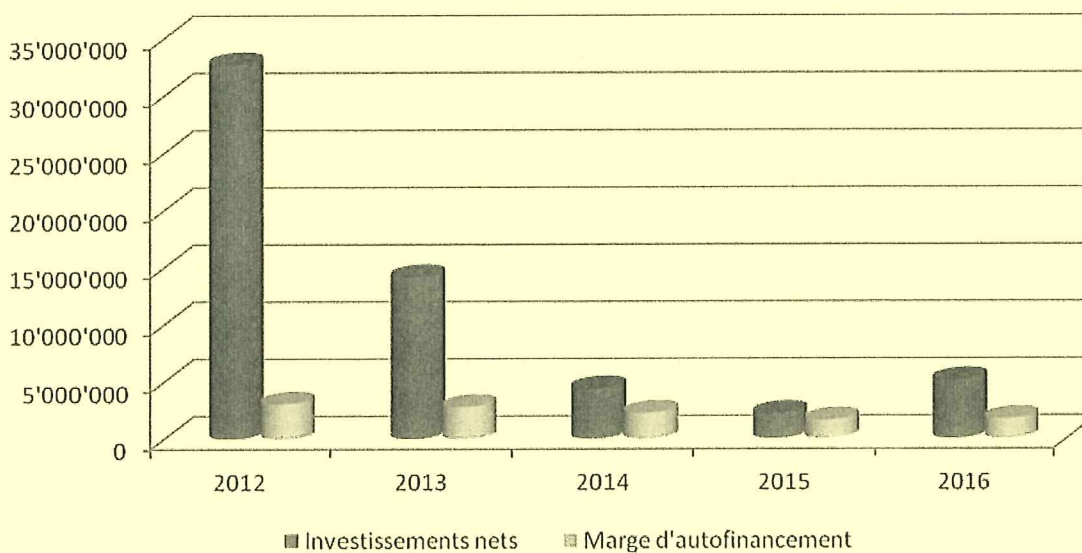
PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS 2012 - 2016

Fonction	Désignation	2012		2013		2014		2015		2016		TOTALX	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
020	Administration générale	980'000										0	0
090	Bâtiments administratifs											980'000	0
140	Service du feu											0	0
292	Bâtiments scolaires	22'850'000		10'700'000		1'505'000	2'483'000					35'055'000	2'483'000
300	Musée grüérien et bibliothèque publique	1'365'000	1'090'000	70'000		32'000						1'467'000	1'090'000
341	Installations sportives (stades, tennis, baseball, etc.)											0	0
352	Tour historique	30'000										30'000	0
353	Hangars place de l'Eglise 5	160'000										160'000	0
570	Foyers communaux pour personnes âgées	4'500'000		3'250'000		490'000						8'250'000	0
620	Routes communales et génie civil	3'049'000	690'000	2'191'000	1'408'000	6'020'000	1'458'000	2'114'000	586'000	6'370'000	1'604'000	19'744'000	5'746'000
621	Places de stationnement	83'000	25'000	83'000	25'000	81'000	25'000	83'000	25'000			330'000	100'000
622	Centre d'entretien	665'000		150'000		250'000		350'000		350'000		1'765'000	0
623	Eclairage public	350'000		350'000								700'000	0
629	Bâtiment Rte de l'Intyamon 251	410'000										410'000	0
651	Trafic communal	165'000	49'000	165'000	49'000	155'000	48'000	115'000	49'000			600'000	195'000
710	Protection des eaux	1'820'000		165'000		3'065'000				3'188'000		8'238'000	0
750	Correction des eaux et endiguements		50'000									0	50'000
800	Agriculture	10'000		17'000								27'000	0
810	Forêts											0	0
942	Immeubles du patrimoine financier	3'120'000				272'000		200'000				3'592'000	0
942	Désinvestissements (ventes)		3'103'000		1'330'000		388'000					0	4'821'000
Investissements nets sans investissements liés à l'épuration		39'557'000	5'007'000	17'151'000	2'812'000	11'870'000	4'402'000	2'862'000	660'000	9'908'000	1'604'000	81'348'000	14'485'000
			34'550'000		14'339'000		7'468'000		2'202'000		8'304'000		66'863'000
			32'730'000		14'174'000		4'403'000		2'202'000		5'116'000		58'625'000
Investissements votés (sans épuration)		30'358'000		15'077'000		454'000		799'000		1'075'000		47'763'000	
Investissements votés (sans épuration)		29'288'000		14'912'000		454'000		799'000		1'075'000		46'528'000	
Investissements programmés		6'915'000		592'000		7'402'000		1'403'000		7'229'000		23'541'000	
Investissements programmés (sans épuration)		6'165'000		592'000		4'337'000		1'403'000		4'041'000		16'538'000	
Désinvestissements			3'103'000		1'330'000		388'000		0		0		4'821'000

Investissements 2012-2016



Investissements nets et marge d'autofinancement



Critères retenus pour l'établissement du plan financier 2012-2016

Les données de base utilisées sont les comptes 2008, 2009, 2010 ainsi que le budget 2011. La planification 2012 correspond au budget qui vous est soumis.

Une analyse détaillée de l'évolution des charges et produits par nature a été réalisée. L'évolution des charges et produits a été effectuée sur la base de différents critères en notre possession.

CHARGES

Autorités et charges de personnel (30)

Un taux de progression moyen de 2 % des charges de personnel a été retenu, tenant compte de l'indexation et des progressions dans l'échelle des salaires.

Pour les Foyers communaux, l'estimation de l'évolution des salaires est identique. Quant aux salaires du personnel soignant, ils sont couverts par les recettes et le subventionnement cantonal des soins spéciaux.

Biens, services et marchandises (31)

Une indexation des charges a été planifiée au taux moyen de 1 %, voire une stagnation pour certaines charges (fournitures de bureau, mobilier, machines et véhicules).

Intérêts passifs (32)

Les intérêts passifs ont été estimés en fonction de l'estimation de la marge d'auto-financement et du volume des investissements prévus. Le taux moyen a été calculé selon les anticipations des marchés financiers (taux Libor) et les taux fixes actuellement en vigueur sur nos contrats.

Amortissements (33)

Les amortissements sont indiqués sur le tableau de synthèse ci-après. Ils sont calculés sur les investissements en cours, les investissements déjà votés qui sont à réaliser, ainsi que sur les investissements programmés.

Participations à des collectivités publiques (35)

Ces participations (dépenses liées) ont été calculées selon les indications obtenues auprès de la Direction des finances du Canton et le Service des communes. L'évolution moyenne de ces dernières années a également été prise en considération.

L'introduction de la péréquation financière intercommunale au 1^{er} janvier 2011 est venue modifier de manière importante notre participation aux charges cantonales. En effet, ces dernières sont désormais réparties selon la population légale, l'indice financier n'étant plus pris en compte. Pour notre commune, il s'agit d'une diminution de participations de l'ordre de 2,1 millions sur le budget 2011. En contrepartie, nous alimentons la péréquation des ressources (voir nature 36).

Malgré la diminution obtenue, les dépenses liées enregistrent une forte augmentation, notamment pour les écoles enfantines, les institutions pour personnes handicapées, les subventions pour soins spéciaux dans les homes et le service d'aide et de soins à domicile.

Subventions et aides accordées (36)

Suite à l'introduction de la péréquation financière, nous verserons un montant de Fr. 2'354'000.-- en 2012 (Fr. 1'852'000.-- en 2011) au titre de la péréquation des ressources. Cette contribution est calculée chaque année par le Service des communes, sur la base de l'IPF (indice du potentiel fiscal).

REVENUS

Impôts (40)

Une progression moyenne de tous les impôts a été estimée à 6,2 % pour 2012 par rapport au budget 2011.

Pour la suite, la progression moyenne est de 2,7 à 3,3 % par année.

Nous avons retenu une progression de 3 % dès 2013 de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

D'autre part, l'évolution démographique a été prise en considération.

Pour les impôts conjoncturels, nous avons reporté le montant du budget 2012 pour la planification.

Contributions, émoluments et taxes (43)

Un taux d'augmentation de 1 à 2 % a été retenu.

Remboursements de collectivités publiques (45)

Suite à l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine, le Conseil d'Etat a proposé que les communes participent selon la loi actuellement en vigueur, soit à hauteur de 65 % des frais d'enseignement (traitements), alors que des promesses de prise en charge totale par l'Etat avaient été données lors de la répartition de l'or de la BNS.

En contrepartie, le Grand Conseil a décidé la répartition aux communes d'un fonds de 60 millions, sur 6 ans, sans affectation. Pour notre commune, il s'agit donc d'une rentrée estimée à Fr. 670'000.-- de 2009 à 2014 ; la répartition étant calculée pour moitié selon le chiffre de la population légale et pour moitié selon le nombre de naissances.

Subventions acquises (46)

Dès 2011, la nouvelle péréquation financière a introduit un fonds des besoins alimenté par l'Etat, pour les communes, en fonction de différents critères (densité de la population, taux d'emploi, croissance démographique, nombre de personnes âgées de 80 ans et plus et nombre d'enfants en âge de scolarité obligatoire).

Etant donné que certains critères étaient encore basés sur le recensement 2000, ce montant augmentera pour 2012 au vu de l'évolution démographique importante de notre commune.

La commune de Bulle touchera un montant de Fr. 978'000.-- en 2012 (Fr. 811'000.-- en 2011).

Prélèvement sur financements spéciaux / réserves (48)

Le déficit de fonctionnement de l'approvisionnement en eau est activé au bilan. Ce dernier est dû aux nombreuses rénovations de conduites et aux investissements effectués sur les réservoirs et les nouveaux tronçons urbains.

Cette avance sur financement spécial sera amortie ces prochaines années, lorsque les investissements diminueront.

Plan financier

Nous vous indiquons, ci-après, l'évolution des charges par groupe de natures durant la période de planification 2012 - 2016. Les charges induites de Fr. 150'000.-- en 2013 et Fr. 450'000.-- dès 2014 concernent les frais d'exploitation attendus suite à l'agrandissement des sites scolaires de Bulle et La Tour.

<u>Groupe de natures</u>	<u>B. 2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
30 Autorités et personnel	30'373'100	31'024'200	31'622'348	32'232'718	32'855'536	33'491'025
31 Biens, services et marchandises	14'829'550	15'576'510	15'701'927	15'800'218	15'939'488	16'080'151
32 Intérêts passifs	2'942'900	2'915'900	3'448'043	3'766'403	3'826'190	3'842'375
33 Amortissements	4'180'460	3'839'810	4'429'910	5'289'110	5'471'410	5'560'410
35 Particip. à des collect. publiques	38'802'400	40'601'500	41'976'767	43'413'856	44'848'640	46'289'819
36 Subventions et aides accordées	5'763'900	5'549'900	5'649'584	5'777'988	5'909'762	6'044'997
38 Attributions fonds spéciaux/rés.	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Charges induites			150'000	450'000	450'000	450'000
TOTAL DES CHARGES	97'032'310	99'647'820	103'118'579	106'870'293	109'441'026	111'898'777
40 Impôts	56'950'000	60'527'000	62'532'000	64'264'137	66'047'213	67'882'727
42 Revenus du patrimoine	3'378'545	3'298'545	3'314'869	3'331'427	3'348'218	3'365'241
43 Contributions, émoluments, taxes	17'650'511	17'657'410	17'974'939	18'298'736	18'628'924	18'965'635
44 Parts recettes sans affectation	1'570'000	1'700'000	1'717'000	1'734'170	1'751'512	1'769'027
45 Remboursements de collect. publ.	11'489'100	11'541'800	11'772'556	12'007'928	11'573'006	11'804'386
46 Subventions acquises	1'242'800	1'591'000	1'621'315	1'652'540	1'684'701	1'717'827
48 Prélèvements fonds spéciaux/rés.	3'113'999	2'560'000	2'560'000	2'560'000	2'560'000	2'560'000
TOTAL DES RECETTES	95'394'955	98'875'755	101'492'679	103'848'938	105'593'574	108'064'843

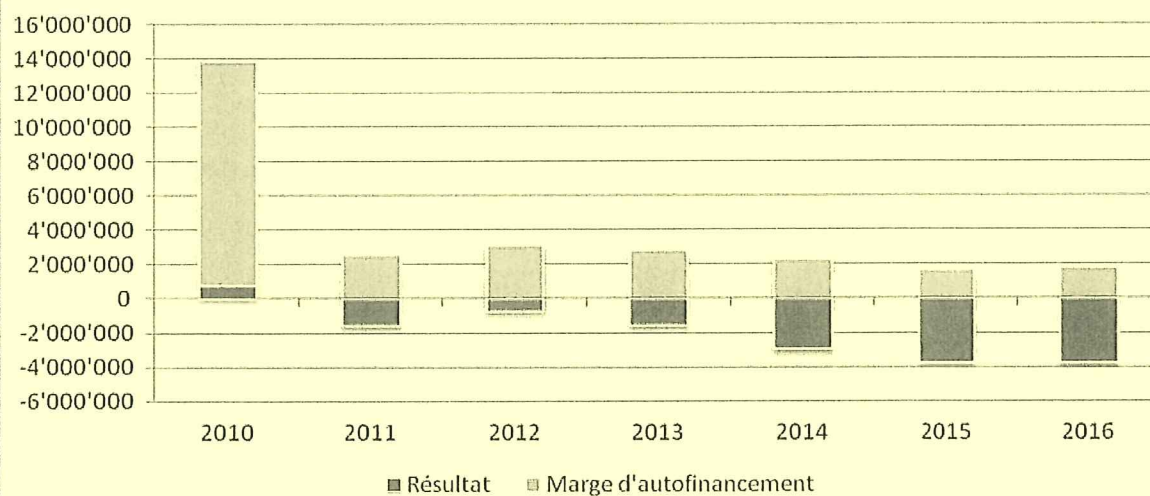
Après la prise en compte de tous les éléments connus à ce jour, nous pouvons vous présenter, ci-après, la synthèse de la planification financière 2012 - 2016 :

COMMUNE DE BULLE

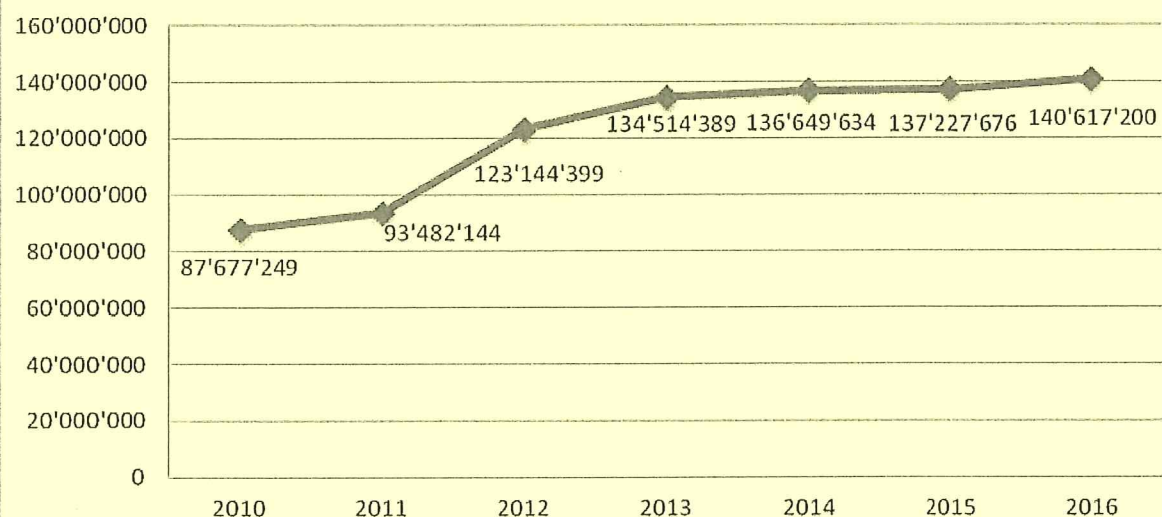
PLAN FINANCIER 2012-2016

	Comptes		Budget		Planification						Planification	Planification
	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016	TOTAUX		
Dépenses d'investissements	4'171'557		13'500'000		37'737'000	16'986'000	8'805'000	2'862'000	6'720'000	73'110'000		
Recettes d'investissements	2'113'515		5'152'000		5'007'000	2'812'000	4'402'000	660'000	1'604'000	14'485'000		
Dépenses d'investissements nettes	2'604'042		8'348'000		32'730'000	14'174'000	4'403'000	2'202'000	5'116'000	58'625'000		
Charges de fonctionnement	85'053'564		89'908'950		92'892'110	95'090'626	97'364'780	99'693'426	102'045'992			
Charges induites						150'000	450'000	450'000	450'000			
Intérêts passifs	2'864'136		2'942'900		2'915'900	3'448'043	3'766'403	3'826'190	3'842'375			
Amortissements en cours	12'311'474		4'180'460		3'839'810	3'839'810	3'275'810	3'207'810	3'185'310			
Nouveaux amortissements						590'100	2'013'300	2'263'600	2'375'100			
Charges de fonctionnement épurées	100'229'174		97'032'310		99'647'820	103'118'579	106'870'293	109'441'026	111'898'777			
Revenus de fonctionnement épurés	100'971'429		95'394'955		98'875'755	101'492'679	103'848'938	105'593'574	108'064'843			
Résultat	742'255		-1'637'355		-772'065	-1'625'900	-3'021'355	-3'847'452	-3'833'934	-13'100'706		
Amortissements	12'311'474		4'180'460		3'839'810	4'429'910	5'289'110	5'471'410	5'560'410			
Marge d'autofinancement	13'053'729		2'543'105		3'067'745	2'804'010	2'267'755	1'623'958	1'726'476	11'489'944		
Degré d'autofinancement	501.29%		30.46%		9.37%	19.78%	51.50%	73.75%	33.75%			
Modification endettement	-10'449'687		5'804'895		29'662'255	11'369'990	2'135'245	578'042	3'389'524			
Endettement brut	87'677'249		93'482'144		123'144'399	134'514'389	136'649'634	137'227'676	140'617'200			

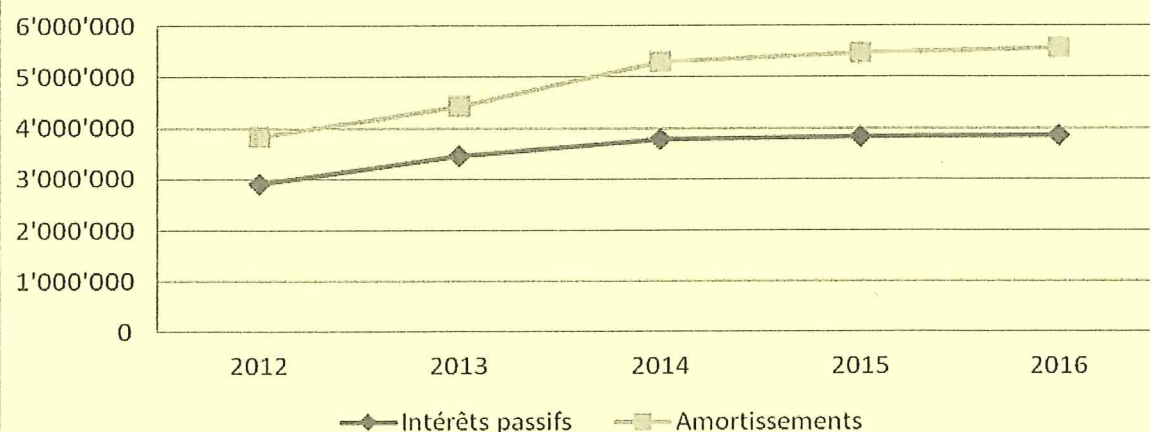
Résultats du compte de fonctionnement et marge d'autofinancement



Endettement brut



Evolution des frais financiers



Conclusion

Ce nouveau plan financier sur cinq ans est très proche du plan présenté l'an dernier. Les investissements importants prévus sur la période 2012-2016 augmentent les charges au fonctionnement. Le déficit cumulé 2012-2016 se monte à 13,1 millions alors que le plan 2011-2015 prévoyait un déficit cumulé de 13,6 millions.

Selon ce plan, la dette brute prévisible à fin 2016 s'élève à 140 millions contre 138 millions attendus fin 2015 selon le plan 2011-2015.

Le Conseil communal souhaite traduire cette planification et relever les grands défis de sa politique dans les années à venir.

Un contrôle budgétaire soutenu et l'adoption d'un cadre d'investissements strict permettront d'obtenir une augmentation maîtrisée de la dette.

D'autre part, notre commune doit être extrêmement attentive aux décisions cantonales pouvant la concerner. L'introduction de la péréquation financière cantonale a permis de corriger quelque peu la situation connue qui prêterite les centres. D'autres dossiers cantonaux sont d'une importance majeure, notamment la révision de la loi scolaire et de la répartition des frais entre le canton et les communes.

Par ailleurs, une révision des clés de répartition des associations intercommunales du district doit être effectuée d'ici fin 2012.

Vous le constatez, l'évolution des finances d'une commune est surtout dépendante d'éléments extérieurs sur lesquels l'Exécutif n'a pas d'emprise directe.

Les données évoluent et c'est pourquoi le plan est revu chaque année.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud